

FRANCE – Des cultures GM secrètes

Par Christophe NOISETTE

Publié le 07/09/2005

Selon le Ministère de l'Agriculture, 492,8 ha ont été ensemencés avec du maïs GM, en majorité MON810 (Monsanto), dans 12 départements dont 5 dans le sud-ouest. Il s'agit de programmes d'évaluation des conditions de culture (20%) de l'Association générale des producteurs de maïs, de productions de semence (40%) et de cultures commerciales. Ces cultures ont été "déclarées sur une base volontaire par les opérateurs au ministère de l'agriculture" [1]. La directive 2001/18 obligeant à la transparence n'étant pas transposée, le Ministère a conservé cette information secrète puisque "en l'état actuel du droit interne, aucune obligation de déclaration aux services de l'Etat n'est par ailleurs requise". Les agriculteurs auraient acheté leurs semences en Espagne et prévoient d'y vendre leur production pour la filière animale. D'après le ministère, une zone d'isolement de 25m ou une bande de 10m de maïs non transgénique a été installée [2]. Selon F. Hervieu (Ministère de l'agriculture), une surveillance incomplète des parcelles déclarées est effectuée, faute de moyen des Services Régionaux de Protection des Végétaux. Le comité de biovigilance se verra présenter le rapport annuel de ces surveillances qu'il rendra public en juin 2006.

[1] Communiqué du Ministère de l'agriculture du 6 septembre 2005

[2] Le Figaro, 7 Septembre 2005